



## ORGANISATION DE COMBAT DE "MMA" AUX ATELIERS




Ce Vendredi 20 janvier 2023, lors de la mise en place des détenus travaillant aux ateliers une altercation a eu lieu entre 2 détenus.

L'intervention des 4 agents ateliers a permis de maîtriser rapidement l'incident, en fermant les alvéoles et en isolant les 2 bagarreurs en simultané.

Ce n'est pas la première fois que les surveillants ont à intervenir lors de la mise en place pour séparer des détenus qui attendent d'être sur ce secteur pour régler leurs comptes.

Le manque d'activité aux ateliers crée beaucoup de tension entre les détenus appelés et ceux qui restent en cellule.

**Force Ouvrière Justice** est choqué que l'encadrement ait décidé de ne pas déclasser les 2 détenus prétextant un jeu entre eux et ce malgré une lèvre ensanglantée et des traces de coups sur le visage.

**Force Ouvrière Justice** vient d'apprendre que les combats de  sont autorisés aux ateliers tant que les détenus s'amuse !

**Force Ouvrière Justice** tient à féliciter les agents pour leur maîtrise des lieux et leur réactivité afin d'éviter le sur-incident.

**Force Ouvrière Justice** rappelle à l'encadrement que les ateliers sont toujours un secteur sensible malgré la diminution du nombre de détenus appelés.

**Force Ouvrière Justice** demande toujours la mise en place d'un groupe de travail afin d'améliorer le fonctionnement du secteur.

